

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 6 juillet 2015

### **1) COMpte-rendu des commissions**

#### **A) PATRIMOINE BATI – URBANISME – LOTISSEMENT – ECONOMIE D’ENERGIE – ENERGIES RENOUVELABLES**

Mr MARY fait le point des affaires en cours :

Ecole H. DES :

Mr MARY indique qu'il a reçu le troisième devis concernant la restructuration du réseau informatique de l'école publique. Il fait le point de chaque offre :

Entreprise FRADIN BRETON : 6534 € TTC

Entreprise CETP : 8683.82 € TTC

Entreprise AUGER : un de 10720.70 € TTC et un de 7946.90 TTC

Il propose de confier le chantier à l'Entreprise Fradin Bretton et précise que ces travaux passeront en section investissement.

Mme TURPEAU informe le conseil que les enseignants signalent que les problèmes sont intervenus depuis le changement du branchement internet et de la live box.

Mr MARY et Mr RAMBAULT précisent que le changement de fournisseur n'est pas en cause.

Mr MARY dit que des branchements supplémentaires ont été faits par les enseignants et il désire que dorénavant toutes modifications du réseau soient faites par des professionnels étant donné la complexité et le nombre de branchements existants.

En effet, l'équipement de l'école Henri Dès correspond à celui d'une entreprise d'environ 300 personnes.

Mr MARY et Mr le Maire demandent au conseil de se prononcer sur le choix du fournisseur :

Accord du conseil pour retenir l'Entreprise Fradin Bretton, mais les travaux devront être faits pendant l'été.

Théâtre :

Mr MARY présente le devis de l'entreprise BILLEAU-METAIS pour la fourniture d'une contre-cloison demandée par les Amis du Théâtre. Prix : 4111.68 euros TTC

Toutefois, il précise que la commune n'a pas le budget cette année et que cela devra être inscrit au budget 2016.

Cette année la priorité a été donnée à la réparation du toit de l'église

Mr BOCHE trouve que la salle de théâtre a vraiment besoin d'une rénovation.

Mr le Maire, Mr MARY et Mme TURPEAU pensent qu'il est plus urgent de réparer les fuites de l'Eglise et signalent qu'il n'y a pas d'urgence au théâtre même s'ils conçoivent que des travaux devront être réalisés dans un futur proche.

Eglise :

Mr MARY indique que la commission étudiera plus précisément cet été le devis fourni par l'Entreprise FBM. Elle réfléchira également aux moyens à mettre en œuvre, notamment au niveau de la sécurité pendant les travaux.

Mr MARY pense qu'il faut éviter de faire des réparations au coup par coup sur la toiture et

qu'une réfection totale de certaines parties est nécessaire.  
Les budgets étant trop justes pour tout refaire, la commission va réfléchir aux priorités et présentera ses travaux en septembre.  
Mr le Maire signale que les travaux devront être faits avant l'hiver.

Commission Patrimoine :

Mr MARY informe le conseil que Mr DE CANECAUDE a fourni un dossier complet à la commune sur la chapelle de la Poraire.  
Mr MARY se charge de le faire scanner.  
Il tient également à remercier Mr DE CANECAUDE pour l'aide apportée à la commission.

**B) ENVIRONNEMENT NATUREL – VOIRIE – FLEURISSEMENT – TERRE SAINTE**

Mr RENAUDET fait le point des affaires en cours :

PATA : travaux d'entretien en emploi partiel en point à temps  
Réalisation terminée sur toute la commune, environ 10 tonnes ont été mises

Signalisation horizontale :

Le marquage au sol devant la supérette et sur le parking de l'école Henri Dès doit être réalisé jeudi 9 Juillet.

Entretien des noues dans le lotissement le Pinier 2 :

Mr RENAUDET signale qu'un courrier a été déposé dans les boîtes aux lettres des riverains du Pinier 2 pour l'entretien des noues.  
Plusieurs conseillers ont été interpellés par les riverains à ce sujet car d'un côté il y a un trottoir donc certains n'ont rien à faire par rapport aux autres.  
Le conseil demande si cela se fait ainsi au Pinier 1.  
Mr RENAUDET et Mr le Maire répondent que non, rien n'a été prévu à l'époque au Pinier 1.  
Le conseil pense qu'il faudrait harmoniser les pratiques sur tous les lotissements en le précisant à l'avenir dans le règlement.  
Mr Mary confirme qu'il est nécessaire d'établir une règle commune.

Mr le Maire propose de laisser passer l'été et voir ce qui se passe.  
Il demande à la commission de réfléchir à l'entretien des noues pour le futur.

Mme TURPEAU demande qui doit faire l'entretien des noues de la zone d'activité. Mr le Maire a posé la question en conseil communautaire, c'est aux communes de le faire. Mme TURPEAU précise que dans certaines communes, le temps passé par les employés communaux est refacturé à l'Agglo.

Trottoirs :

Mr BOCHE précise que lorsque les employés communaux ont bouché les trous des trottoirs, ils ont oublié de faire la rue des rosiers.

Maisons fleuries :

Mr RENAUDET informe le conseil que la commission a fait le tour de la commune le vendredi 3 Juillet pour attribuer les prix des maisons fleuries 2015.

Prêt matériel :

Mr RENAUDET tient à remercier Mr GROLLEAU au nom du conseil municipal pour le prêt régulier de son matériel.

### **c) ENFANCE – JEUNESSE (CANTINE, CONSEIL DES JEUNES)**

#### **RESTAURANT SCOLAIRE :**

Mme TURPEAU rappelle que la commission a déjeuné à la cantine le 26 juin dernier et a pu ainsi se rendre compte de l'ambiance.

Le repas avait été préparé avec le vario-cooking.

Meggie MOREAU est ravie du nouveau matériel. Il est pratique, rapide d'utilisation, avec un confort d'ergonomie qui évite le port de charge lourde.

Comme chaque année, un self a été organisé le jeudi 2 Juillet.

Les enfants apprécient toujours autant.

#### **CONSEIL DES JEUNES :**

Le 29 juin, les jeunes sont allés prospecter dans les écoles avec Mr le Maire pour expliquer aux Cm2 le fonctionnement du conseil des jeunes. Un diaporama leur a été présenté.

Mr le Maire signale que les enfants avaient l'air intéressés et pense que c'était une bonne initiative.

#### **Aménagement derrière l'église :**

Les employés ont tracé les allées et le terrain de boule.

Les jeunes devaient commencer les travaux le mercredi 1<sup>er</sup> juillet, mais en raison des fortes chaleurs, cela a dû être annulé. La matinée du 8 juillet est maintenue. Les jeunes seront aidés des employés communaux pour étendre du chape.

Une réunion sera programmée en septembre avec l'association des randonnées chichéennes pour positionner le parcours de santé.

#### **APS :**

##### **Porte ouverte des TAP :**

Les portes-ouvertes des TAP ont eu lieu le vendredi 3 Juillet dans le parc de la Maison de Retraite. Les parents étaient conviés à rejoindre les enfants à partir de 15 h 30 pour participer à une petite kermesse organisée par Elise BARCQ et l'ensemble de l'équipe d'animation.

Après la kermesse, Mme TURPEAU et Elise BARCQ étaient à la disposition des parents pour répondre à leurs questions et recevoir leur ressenti sur l'année écoulée.

##### **Encadrement année scolaire 2015/2016 :**

Mme TURPEAU informe le conseil qu'Elise BARCQ, pour des raisons personnelles, ne désire pas renouveler son engagement en tant que coordinatrice avec la commune.

Un recrutement est en cours (l'Agglo, Pôle emploi, la Fédération Familles Rurales, le Centre de gestion et le Centre Socio-culturel ont été contactés). A ce jour, il y a 2 candidatures. Mr le Maire et Mme TURPEAU ont rencontré une 1<sup>ère</sup> personne samedi dernier et ont un autre rendez-vous vendredi prochain.

##### **Conseil d'école le 30 juin :**

Mme TURPEAU signale que Mr BOUSSARD et elle-même étaient présents au conseil d'école Henri Dès le 30 juin.

Elle indique que les cycles seront modifiés à la rentrée :

Cycle 1 : PS-MS-GS

Cycle 2 : CP-CE1-CE2

Cycle 3 : CM1-CM2-6<sup>ème</sup>

Il ressort que les enfants ont dû mal à vivre ensemble, ils sont dans une optique du « chacun pour soi ».

Toutefois, Mme PETIT tient à signaler que dans un autre contexte (sortie scolaire à LATHUS), les enfants ont un comportement différent et arrivent à s'entraider.

Une liste de travaux et d'aménagement a été remise à Mme TURPEAU. Le point sera fait avec Mr MARY et les employés communaux.

Les enseignants demandent entre autre l'installation d'une grille de sécurité devant la barrière de sortie à l'arrière de l'école sur le parking car le portillon débouche directement sur la voie.

Ménage :

Un débat a eu lieu entre Mme PETIT et la commission.

Il a été convenu avec Mme PETIT que Mme TURPEAU reverrait les agents d'entretien pour faire le point avec elles et savoir qui fait quoi et quand.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, il a été décidé de faire le grand ménage à la rentrée et non à la sortie pour éviter de le faire 2 fois, surtout quand il y a des travaux pendant l'été. Seulement les tables et les chaises ont été faites.

Prévoir de faire passer les employés pour les tours de fenêtre en hauteur avant l'intervention de l'entreprise de nettoyage.

Mr MARY pense qu'il faut répartir les tâches (ex : les grands pourraient mettre les chaises sur les tables avant de sortir), de même les ordinateurs doivent être arrêtés par les enseignants et non les femmes de ménage.

Une réunion devra être faite en début d'année pour répartir les tâches.

Cantine :

Le système de tarification « régulier / occasionnel » a encore été évoqué ainsi que les couteaux pour les maternelles.

Mme TURPEAU signale qu'une réunion cantine sera programmée à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre avec le personnel, la commission, les parents d'élèves délégués et les enseignants.

#### **d) VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE – ANIMATION – UTILISATION DES SALLES COMMUNALES**

14 JUILLET :

Mme PICHERIT fait le point de l'organisation du 14 Juillet.

Tracé du parcours du golf :

Mme PICHERIT propose que la commission se réunisse mercredi soir à 18h30 au terrain de Chantegros pour marquer à la bombe l'emplacement des trous et installer les obstacles.

Mme PICHERIT demande à Mr GROLLEAU s'il peut prêter un tracteur avec une tonne pour servir d'obstacle : accord de Mr GROLLEAU.

Elle indique qu'il faudra également prévoir de faire un atelier peinture pour terminer les têtes de vache que Mme MERCERON est en train de concevoir.

Lots pour le Golf : produits locaux à prévoir

Stands : Mr AUDEBAUD doit faire le point avec le stock-car.

Mme PICHERIT fait circuler un planning aux conseillers afin qu'ils se répartissent les créneaux horaires des animations.

Randonnée :

Mme PICHERIT demande à Mr GROLLEAU de prévenir son fils car il va y avoir du passage devant chez lui.

Mr GOYEAU précise que sur une partie du parcours les poussettes auront peut-être du mal à passer. Durée de la randonnée : une petite heure

Mr MARY demande qui fournit la sono : la commune apportera sa sono et un micro et les JEP'S auront aussi leur matériel. Mme MORO dit qu'elle peut prêter du matériel si besoin.

Mr GROLLEAU demande s'il est nécessaire de prévoir un parking. Réponse : Non

Mr BOCHE demande où sera installé le terrain de pétanque. Réponse : avant la piste de Stock-car

Buvette et repas :

Mr le Maire fait le point des inscriptions.

Les associations organisatrices prévoient des couverts jetables.

Mr BOCHE signale que les onglets seront cuits sur des planchas.

## **e) COMMUNICATION**

### **Bulletin municipal**

Mr le Maire indique que la distribution du bulletin par la poste est commencée depuis aujourd'hui. Pour que la distribution soit plus rapide et moins coûteuse, Mr le Maire propose de trouver une autre solution pour l'année prochaine.

### **Banderole 14 Juillet :**

Mme ROBIN signale qu'elle n'est pas suffisamment visible.

Mr le Maire précise qu'il y avait une faute d'orthographe qui sera rectifiée.

Mr le Maire propose de revoir ça pour l'année prochaine.

### **Média-plus :**

Mr le Maire a reçu le représentant de la société média-plus car le panneau doit être mis à jour tous les 2 ans.

### **Rond-point :**

Mr le Maire signale qu'il n'arrive pas à joindre le responsable de la société Pierres et Eaux. Un courrier en recommandé lui sera envoyé dès demain pour savoir quand on aura les compléments d'informations demandées par la DDE.

Mr le Maire rappelle également que la commune avait demandé un fonds de concours à l'Agglo en septembre 2014. Il donne lecture du courrier de réponse qu'il vient de recevoir. Celui-ci précise qu'un groupe de travail a été créé pour définir les conditions d'attribution. Une réponse nous sera donnée au cours du deuxième semestre 2015.

### **Maison de Retraite :**

Mr le Maire informe le conseil que le CCAS a reconduit le contrat intérim du directeur pour 6 mois mais avec des missions précises à remplir : convention tripartite, conseil vie sociale, suivi budget 2015, budget 2016 à confectionner, et surtout ramener un climat serein au sein du personnel. Le directeur et le personnel en ont été informés.

### **Vigilance citoyen :**

Mr le Maire a reçu le Lieutenant VIROL. Une réunion d'information à la population est prévue le 16 septembre à 20 h 30.

### **Transport piscine :**

Le transport vers le centre aquatique est reconduit pour cet été :  
Départ chaque mardi à 14h35, retour à 18h15

Impayés Cantine :

Mr le Maire informe le conseil que le trésor public vient de lui faire passer la liste des impayés cantine. Il indique qu'un point précis par famille va être fait car il s'agit toujours des mêmes foyers. Il se renseigne également pour savoir ce qui peut être mis en place pour éviter que cela ne perdure.

Mr BLOT indique que si des familles MSA sont concernées, il faut lui signaler car il existe des aides.

Ragondins :

Mr Nicolas GROLLEAU se propose de les récupérer car Mr TREMONT ne s'en occupe plus.

Stationnement salle des fêtes :

Dimanche dernier, Mr le Maire a reçu un SMS précisant qu'une voiture était stationnée sur la pelouse. Mr le Maire a appelé la gendarmerie pour venir contrôler.

Agglo2b :

Mr le Maire informe le conseil qu'il a reçu un courrier de l'Agglo l'informant de la création d'un groupe de travail. Celui-ci aura pour objectif de définir un projet de territoire.

Mr le Maire donne lecture de la liste des personnes constituant le groupe.

Invitation :

Mr le Maire a reçu une invitation pour l'inauguration de Center-Parc vendredi prochain. Il compte s'y rendre.

Déplacement à l'Assemblée nationale et au Sénat :

Mr le Maire demande le ressenti du conseil sur le voyage à Paris.

Avis : voyage fatigant mais très intéressant.

Des conseillers indiquent qu'ils ont été interpellés par des employés communaux qui ont demandé pourquoi ils n'avaient pas été invités étant donné que le car n'était pas plein.

Réponse : la date proposée par le sénateur et le député ne convenait pas. En effet, en période scolaire, le personnel ne peut s'absenter.

### **3. AGGLO2B : INTERVENTION MUSICALE EN MILIEU SCOLAIRE**

Monsieur le maire informe le conseil des demandes des directrices des écoles de Chiché concernant la prise en charge des heures d'intervention musicale en milieu scolaire effectuées par les intervenants du Conservatoire de Musique de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Après en avoir délibéré et conformément à la demande des directrices, le conseil municipal accepte de prendre en charge :

- 33 heures pour l'école Henri Dès
- 33 heures pour l'école Notre Dame

pour l'année scolaire 2014/2015.

Le coût horaire est de 53 €.

### **4. CARREFOUR GIRATOIRE RD177/RN149 : DEMANDE DE SUBVENTION RESERVE PARLEMENTAIRE ET SENATORIALE**

Mr le Maire rappelle que les sénateurs ont une enveloppe tous les ans à répartir entre plusieurs projets et propose de demander une aide pour le rond-point.

Il rappelle que lors de la réunion du 8 septembre 2014, une délibération, pour demander les subventions pour l'aménagement du carrefour giratoire RD 177 – RN 149 – rue du Commerce, a été prise.

Depuis lors, les subventions suivantes ont été obtenues :

- DETR	: 45 000,00 €
- CAP 79 – aide à la décision	: 5 172,31 €
- FRIL	: 30 000,00 €
- CAP 79 – travaux	: 52 545,00 €
- Amendes de police	: 20 848,79 €
<b>TOTAL</b>	<b>: 153 566,10 €</b>

Le total des aides acquises étant inférieur à celui prévu initialement, il propose de faire appel aux subventions des réserves parlementaire et sénatoriale.

Le nouveau plan de financement serait donc le suivant :

Dépenses	Recettes		
	Montant HT €		Montant €
Réalisation carrefour giratoire		DETR	45 000,00
Dont :		AMENDES DE POLICE	20 848,79
Travaux préparatoires	24 850,00	CAP 79 AIDE A LA DECISION	5 172,31
Terrassements généraux	28 701,00	CAP 79 TRAVAUX	52 545,00
Assainissement EU	12 350,00	Actions de sécurité	75 000,00
Borduration et maçonnerie	48 765,00	Fonds de concours AGGLO 2 B	75 000,00
Travaux de voirie	208 914,00	FRIL	30 000,00
Mobilier urbain	12 400,00	RESERVE PARLEMENTAIRE	7 500,00
Espaces verts	22 783,00	RESERVE SENATORIALE	7 500,00
Essais et contrôle	4 490,00	AUTOFINANCEMENT	192 351,08
Signalisation	42 360,00		
Maîtrise d'œuvre	20 151,32		
<b>TOTAL HT</b>	<b>425 764,32</b>		
<b>TVA 20%</b>	<b>85 152,86</b>		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>510 917,18</b>	Total	<b>510 917,18</b>

Après délibération, les membres présents décident :

- De modifier le plan de financement tel qu'indiqué ci-dessus;
- De demander les subventions sur les réserves parlementaire et sénatoriale ;

## **5. ALLEE DES 4 BORNES**

Mr le Maire donne lecture d'un courrier reçu du Conseil Départemental concernant la marche à suivre et les éléments à transmettre pour valider la procédure de substitution (l'achat du bois et la vente de l'allée).

Documents à transmettre :

- . Copie du rapport du commissaire enquêteur
- . Délibération de la commune acceptant la vente de l'allée communale et proposant un chemin de substitution
- . Original du bail emphytéotique entre la mairie de Chiché et le propriétaire du bois
- . Délibération de la commune de Boussais demandant l'inscription de ce cheminement au PDIPR. Mr le Maire précise que cette délibération ne pourra être prise que lorsque le chemin sera accessible, il faut donc que le grillage soit modifié par Mr DE BEAUREGARD
- . Attestation d'achèvement de travaux du chemin de substitution

Mr le Maire précise qu'il a rendez-vous avec Mr DE BEAUREGARD chez le notaire le 23 juillet prochain pour discuter des modalités de la vente de l'allée et de l'achat du bois.

## **6. DELIBERATION : INDEMNITE AU PERCEPTEUR**

Mr le Maire informe le conseil qu'il a reçu un courrier du percepteur demandant à la commune de prendre une délibération concernant l'indemnité allouée au percepteur.

Mr le Maire précise que le percepteur n'a rien demandé depuis 3 exercices comptables et qu'il demande 495 € pour l'année 2015.

Le conseil demande s'il peut refuser de lui verser l'indemnité.

Mr le Maire répond que oui, mais précise que le conseil peut également choisir de donner qu'une partie de la somme demandée.

Après délibération, Mr le Maire demande au conseil de se prononcer.

Vote : à la majorité le conseil refuse de verser l'indemnité.

## **7. DELIBERATION : FACTURATION TRANSPORT DU DEPLACEMENT A L'ASSEMBLEE NATIONALE ET AU SENAT**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal ce qui avait été décidé pour la prise en charge des frais de transport :

- Le maire, les adjoints, les conjoints, les membres du CCAS ainsi que les conjoints des membres du CCAS prennent 50 € à leur charge
- Gratuité pour les conseillers

Mr le Maire indique qu'il a reçu la facture de la société de transport et précise qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour pouvoir établir les avis de sommes à payer.

Accord du conseil.

## **8. DELIBERATION : VERSEMENT DE LA SUBVENTION OGEC EN PLUSIEURS FOIS**

Mr le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la réunion du 26 mars, par délibération n°34-2015, une subvention d'un montant de 79 184,00 € a été allouée à l'OGEC de l'école Notre-Dame.

Toutefois, la trésorerie communale est tendue notamment avec le remboursement du prêt relais FCTVA. Dans l'attente du retour à une situation plus confortable, il propose d'effectuer le versement en plusieurs fois pour l'année 2015.

Mr le Maire précise que la présidente de l'OGEC en a été informée et a donné son accord.

Accord du conseil.

## **9. DECISION MODIFICATIVE : CHANGEMENT D'AFFECTATION DE FRAIS FINANCIERS RELATIFS AU PRET RELAIS TVA**

Mr le Maire explique au Conseil que les intérêts du prêt relais de la Caisse d'Epargne étaient capitalisés. De ce fait ils sont remboursés sur le compte 1641 de la section d'investissement.

Il propose donc d'effectuer la décision modificative suivante :

### **FONCTIONNEMENT DEPENSES**

CHAPITRE	COMPTE	LIBELLE	MONTANT
66	66111	Intérêts des emprunts	- 5 900
023	023	Virement à la section d'investissement	5 900

**INVESTISSEMENT RECETTES**

CHAPITRE	COMPTE	LIBELLE	MONTANT
022	022	Virement de la section de fonctionnement	5 900

**INVESTISSEMENT DEPENSES**

CHAPITRE	COMPTE	LIBELLE	MONTANT
16	1641	Emprunts en Euros	5 900

Après délibération, le Conseil municipal accepte les modifications budgétaires proposées.

**10. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DE LA SCEA LES DEUX-CLOCHERS**

Mr le Maire donne lecture d'une lettre de la SCEA les Deux-Clochers (Mr J.C BODIN du Deffend) qui sollicite la commune pour l'attribution d'une aide financière.

En effet, la SCEA envisage la construction de 2 bâtiments de volailles à la Frenelière et pour mener à bien ce projet, il est nécessaire de renforcer la ligne électrique (devis GEREDIS de 70000 euros, dont 40% pris en charge par GEREDIS). Par conséquent, la SCEA demande l'aide de la commune pour prendre en charge une partie du coût de ligne électrique.

Mr le Maire indique que chaque année GEREDIS accorde une enveloppe de 2000 euros à la commune.

Mr le Maire demande l'avis du conseil.

Vote : le conseil donne son accord de principe pour aider la SCEA à hauteur de 2000 euros.

**11. DESIGNATION D'UN MEMBRE DU PERSONNEL AU SEIN DE LA COMMISSION DE SECURITE**

Mr le Maire indique que des nouvelles prescriptions nécessitent la présence d'un agent de la commune au sein de la commission de sécurité et il propose de nommer Mr Bernard AUDEBAUD.

Accord du conseil.

Mr le Maire précise que cette année la commission de sécurité doit passer à la salle des fêtes et à la Maison de Retraite.

**Fixer la date.**

**12. DELIBERATION RECTIFICATIVE : APPELLATION DU HAMEAU DE LA VALLEE SUR LE PLAN CADASTRAL**

Mr le Maire indique au conseil que suite à la délibération prise le mois dernier pour rajouter le lieudit « La Vallée » au cadastre, les services du cadastre l'ont informé que cela n'était pas possible.

Mr le Maire donne lecture de la réponse des services du cadastre qui précise que le nom des Lieux-dits a été fixé lors de la mise en place du plan napoléonien, ils sont immuables. Il n'est donc pas possible d'en créer d'autres. Selon les services du cadastre, la parcelle BL 88 en question fait partie du lieu-dit le Chiron. Par contre, l'appellation « La Vallée » pourrait être créée en tant que hameau ou village.

Par conséquent, Mr le Maire propose de reprendre une délibération rectificative en déclarant « La Vallée » en tant qu'hameau et non en tant que lieudit.

Accord du conseil.

**13. CMP : LOCATION DE LA SALLE DE SPORT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015-2016**

Mr le Maire informe le conseil que le CMP souhaite renouveler la réservation de la salle multisport le jeudi matin de 10 h à 12 h du 17 septembre à Juin 2016 (hors périodes scolaires).

Mr le Maire rappelle que l'heure est facturée 15 euros.

Accord du conseil.

## **14. QUESTIONS DIVERSES**

a. **Agglo2b : Programme Local de l'Habitat (PLH) – Offre de logement**

Mr le Maire donne lecture de la réponse de l'Agglo suite au souhait de la commune de changer de secteur et de revoir le nombre de logement. Décision de l'Agglo : Maintien du classement mais ajout de 6 logements. L'Agglo précise que l'objectif pourra être révisé.

b. **Demande de subvention de l'Association Deux-Sèvres Biala Podlaska**

Mr le Maire rappelle ce qui a été décidé : les demandes de subvention doivent être faites avant le vote du budget. Un courrier leur sera adressé pour leur préciser.

c. **CFCA : Demande de location avec tarif préférentiel**

Mr MARY se retire des débats.

Mr le Maire informe le conseil que la société CFCA désire fêter les 25 ans de l'entreprise et demande un tarif préférentiel pour la location de la salle des fêtes.

Mr le Maire propose 3 possibilités : tarif association, tarif particulier, gratuité

Vote du conseil : appliquer le tarif établi pour les associations communales

d. **Randonnée la Virée de Mérault**

Mr le Maire informe le conseil qu'une randonnée organisée par l'Association « les Routins de Boismé » empruntera des chemins communaux le dimanche 12 Juillet.

Différents circuits sont proposés : marche, vélo de route, VTT

e. **Séolis : surveillance ouvrages**

Mr le Maire informe le conseil que Séolis effectuera une surveillance des lignes en septembre. A cette occasion, des hélicoptères survoleront la commune.

f. **Nouveau bureau du Basket Club du Bocage :**

Mr le Maire indique au conseil que le Basket Club du Bocage l'a informé du changement du bureau de l'Association. Mr le Maire donne lecture du nouveau bureau.

Présidente : Mme BERGE Sylvie, Vice-Président : REAULT Liliane

Trésorier : QUEREY Julien

Secrétaire : JUILLET Jean-Michel, Secrétaire adjoint : DEBORDE Eugénie

Membres : BOUREAU Freddy, BLAIS Marina, DEBORDE Xavier, LALU Carine, TALBOT Pauline

g. **Demande du Football Club Chichéen**

Mr le Maire donne lecture d'un courrier du FCC qui sollicite la commune pour que des travaux soient réalisés au niveau de la buvette afin de protéger les spectateurs des intempéries (bardage). Mr le Maire charge la commission bâtiment d'étudier la demande.

h. **14 Juillet : Remboursement des frais engagés par Mme PICHÉRIT**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de rembourser les frais engagés par Mme Isabelle PICHÉRIT, à l'occasion de l'organisation des animations du 14 Juillet 2015 (achat des clubs pour le Golf Paysan).

Accord du conseil.

i. **Car communal :**

Mr GROLLEAU demande si le car est utilisé pendant les vacances scolaires.

Mr le Maire répond que non.

Mr GROLLEAU indique qu'il faudrait mettre une bâche noire à l'intérieur pour protéger les sièges.

j. Feu d'artifice Faye l'Abbesse :

Mme CROCHON voudrait savoir combien coûte le Feu d'artifice de Faye l'Abbesse. Mr le Maire ne sait pas mais il pense que le budget est bien supérieur à celui de Chiché.